



Marche à suivre pour organiser une action - Pour les entreprises et les associations -

1 Planifier

Définir la date et le lieu de rendez-vous.
Définir la durée. Généralement, les actions ont lieu sur 2 à 3 heures.

3 Informer

Avertir la commune pour valider les parcours de ramassage et coordonner la collecte des déchets à la fin.

Communiquer sur votre action par des affiches, des annonces dans le journal local, sur les réseaux sociaux, etc.

Le logo et des affiches éditables sont à disposition sur www.balai.ch.

5 Célébrer !

Organiser une collation/repas pour finir sur une note conviviale.

Penser à la photo finale avec, si possible, une pesée des déchets collectés.

2 Repérer

En fonction du nombre de participant·e·s estimé, définir le nombre de groupes et donc de parcours de ramassage à prévoir.

Déterminer les tracés des parcours de ramassage et prévoir un.e responsable par parcours. Par exemple : rues du quartier, parcs, chemins forestiers, bordure de rivière, bordure de route (pour ce dernier cas, penser à la sécurité/signalétique piétons)

4 Équiper

Prévoir le matériel: plusieurs sacs poubelles par groupe pour trier les déchets au fil du ramassage (surtout PET, alu, ordures).
Astuce: collecter les mégots dans des bouteilles en PET.

Protection des mains : proposer aux participant.es d'apporter leurs propres gants (jardinage p.ex) ou leur mettre à disposition des gants.

Animer ?

COSEDEC propose un accompagnement pendant le parcours ou des stands animés sur le thème des déchets.

Plus d'informations sur www.cosedec.ch

Le détail qui fâche

Vous lutez contre les déchets sauvages tout en proposant une collation dans de la vaisselle en plastique ?! Vous pouvez faire mieux en louant de la vaisselle réutilisable.

Plus d'informations sur www.ecomanif.ch